

RENTREE SOLENNELLE DE LA CONFERENCE DU STAGE
DU BARREAU DE BORDEAUX

DISCOURS DE M. THOMAS ROSIER
PREMIER SECRETAIRE DE LA CONFERENCE

« *ELOGE DE MONTESQUIEU* »

12 JUIN 2015

I – Jour de rentrée, ils ont froid.

Ce jour de rentrée, en attendant le début des discours dans une salle glaciale du Palais de l'Ombrière, ils ont froid. Certains le reconnaissent, il est là, dans sa robe rouge de Président, c'est lui qui va parler tout à l'heure.

Pour cette rentrée 1725, le Parlement de Bordeaux est presque au complet^[1]. Aujourd'hui, il ne manque que le Premier Président. C'est lui, selon l'usage, qui devrait faire le discours. Mais cette année, c'est un homme jeune qui va le remplacer.

Cet homme, dans sa robe rouge, c'est le Président Montesquieu. Il a trente six ans. En observant les visages de ceux qui sont assis dans les premiers rangs, il voit leur jeunesse. Certains ont à peine vingt ans, on les a dispensés de l'âge minimum pour siéger. Vingt ans et déjà cette responsabilité écrasante de juger les Hommes.

Voilà dix ans que Montesquieu a hérité de son oncle cette charge de Président à mortier et qu'il siégera à la Chambre criminelle. Lui aussi bénéficie d'une dispense d'âge. Dix ans qu'il siégera comme Président, sans pouvoir profiter des honneurs, ni des revenus correspondants^[2]. Dix ans qu'il s'ennuie. Les premières années, il avait pourtant été plein de zèle pour son métier. Puis l'enthousiasme des débuts s'est évanoui.

Sur les bancs dans la salle, ils attendent le début du discours en silence. Leur moral est mauvais, la valeur de leurs charges baisse et la rémunération est bien médiocre.

Dans quelques instants Montesquieu va devoir leur parler. Selon la tradition des mercuriales, il doit leur rappeler leurs devoirs et les exhorter à faire leur métier avec une passion nouvelle.

Leur rappeler leurs devoirs, lui. Le juge qui n'a qu'une confiance modérée en la Justice, qui sait bien au fond, que, si quelqu'un l'accusait, même d'un crime absurde, il commencerait par se sauver.

Lui dont l'assiduité au Parlement est loin d'être exemplaire ces derniers temps. L'an passé, il n'est même pas venu à Bordeaux une seule fois, et le Premier Président commence à perdre patience.

II - Après le succès des Lettres Persanes, Montesquieu a été entraîné dans le tourbillon des salons parisiens où il a quelque peu oublié son métier.

L'idée lui était venue à l'époque de ses études de droit, quand son père l'obligeait à lire le Code toute la journée. Montesquieu avait commencé à écrire, juste pour se changer les idées, une correspondance dans laquelle il imaginait les réflexions innocentes de voyageurs Persans découvrant Paris. Pas si innocentes en vérité.

Une lettre entière en faveur du suicide, les fanatismes de toutes sortes tournés en dérision et son ironie mordante sur un Roi despote, mais gouverné par les femmes, lui avaient valu quelques ennuis, malgré la publication anonyme de l'ouvrage.

Médire agréablement sur ses contemporains en imaginant les passions d'un sérail oriental était en vérité un exercice beaucoup plus plaisant que l'étude du droit. Le succès du livre lui avait enfin ouvert grand les portes des meilleurs salons parisiens et de leurs hôtes. Ces femmes éduquées, dont la compagnie est tellement plus agréable que celle des gens du Parlement.

Mais aujourd'hui, Montesquieu est bien loin des salons parisiens et il n'y a que des hommes devant lui.

III - Au moment de prendre la parole, il ressent une légère angoisse, la timidité l'a toujours accablé et sa renommée naissante n'y change rien. Il se lève et commence son discours : « *Que celui d'entre nous qui aura rendu les lois esclaves de l'iniquité de ses jugements périsse sur l'heure ! [...] Que sa postérité soit à jamais humiliée ! [...] C'est à peu près ainsi, Messieurs, que parlait un grand Empereur*³⁾ .»

Avec une éloquence gravel⁴⁾, Montesquieu parle de la multiplication des lois et de leur complexité, il dénonce violemment ceux qui exploitent les règles de procédure pour obscurcir la vérité et allonger les affaires.

Cette procédure à laquelle il ne comprend rien, dégoûté de voir des bêtes, c'est à dire des collègues moins intelligents, y réussir mieux que lui. Il leur parle de la difficulté à juger les Hommes, du sacrifice de temps indispensable à la pratique d'une bonne Justice et leur rappelle que, souvent, l'injustice n'est pas tant dans la décision, mais dans les délais.

Face à ces difficultés, il ne leur demande pas d'être des hommes parfaits, non. Seulement d'essayer d'être justes en toutes occasion, de faire en sorte que leurs vies privées ne compromettent pas l'exercice de leurs fonctions. Mais Montesquieu est un modéré, il connaît trop bien les faiblesses de ceux auxquels il s'adresse et il se méfie des Jansénistes. Eux qui, de tous les plaisirs, ne nous passent que celui de nous gratter⁵⁾.

Enfin, il les appelle à la bienveillance, à l'affabilité, puisqu'au fond, ils ont toujours affaire à des gens malheureux.

Pour les avocats, nombreux dans la salle, il aura ces quelques mots : « *Quel triste talent que celui de savoir déchirer les hommes* ». S'il loue leur intégrité, c'est pour mieux les mettre en garde, quand la défense oblige parfois « *à révéler des choses que la honte avait ensevelies, c'est un mal qui n'est tolérable que lorsqu'il est strictement nécessaire* ».

Dans la Grand Chambre, on l'écoute en silence. Les visages dans la salle sont un mystère. Ont-ils trouvé dans ces paroles une passion nouvelle pour continuer à exercer leur métier ?

IV - Au moment même où Montesquieu termine son discours, tout cela n'a déjà plus aucune importance. Ces visages, il ne les reverra plus.

Quelques mois à peine après ce discours de rentrée, Montesquieu quittait définitivement le Parlement. Son départ, il n'en expliquera jamais les raisons.

L'envie de liberté était la plus forte. Plus forte que les conventions sociales, plus forte que le devoir moral qui lui imposait de conserver cette charge reçue en héritage.

Une nouvelle vie pleine d'espoirs commence^[6], le voilà libre. Libre de retourner à Paris, d'y conquérir l'Académie Française au nez et à la barbe de ceux qui dénigraient les Lettres Persanes sans même les avoir lues.

Libre. De partir pour un grand voyage : Autriche, Hongrie, Allemagne, Italie, Pays-Bas, puis l'Angleterre.

De ce voyage, il ne rapportera « *ni un dédain outrageant pour les étrangers, ni un mépris encore plus déplacé pour son propre pays* »^[7]. Il constate que « *l'Allemagne est faite pour y voyager, l'Italie pour y séjourner, l'Angleterre pour y penser, et la France pour y vivre* ».

Puis, entre Paris et La Brède, celui qui a quitté son métier au Parlement pour n'avoir plus aucune contrainte, travaille. Avec acharnement. Vingt ans de travail dédiés à l'œuvre de sa vie : l'Esprit des Lois.

Il travaille jusqu'à ce que sa mauvaise vue l'empêche entièrement de lire et d'écrire. Ses secrétaires l'aideront jusqu'au bout à défendre son œuvre, attaquée de toutes parts. Il mourra presque aveugle, à l'âge de soixante six ans, par un de ces mauvais hivers parisiens.

Parmi les figures intellectuelles qu'il a fréquentées toute sa vie, seul Diderot assistera à son enterrement.

V - Madame la Bâtonnière, mes chers Confrères, Mesdames et Messieurs.

Il y a quinze jours à peine, les cercueils de quatre héros de la Résistance entraient au Panthéon : ceux de Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Pierre Brossolette et Jean Zay.

Parmi ces cercueils, certains étaient vides, seulement lestés de terre^[8]. La volonté des proches de ne pas trahir les dernières volontés des défunts et de ne pas déterrer les dépouilles de ceux qu'ils ont autrefois embrassés a été respectée.

Cette actualité nous rappelle que Montesquieu, lui, n'est jamais entré au Panthéon.

Quand le Conseil des Cinq Cents a voulu lui rendre cet honneur en 1796, sur la proposition d'un député spécialiste du droit pénal^[9], il était trop tard : sa dépouille avait disparu. Aux heures sombres de la Terreur, des révolutionnaires exaltés par des voix éloquentes qui ne connaissaient pas la modération, celles des Danton, Robespierre, et des autres, ont profané la sépulture de Montesquieu, parmi tant d'autres, lors des troubles de l'église Saint-Sulpice à Paris.

Ses os ont été jetés dans les catacombes, où ils reposent en bonne compagnie, à côté de ceux des mêmes Danton et Robespierre, et de milliers de parisiens anonymes. L'idée du Panthéon est alors tombée dans l'oubli.

Puis, pour le tricentenaire de la naissance de Montesquieu en 1989, quand un autre député eut l'audace de proposer au gouvernement de l'époque qu'une plaque soit installée au Panthéon en sa mémoire, on lui répondit que l'Esprit des Lois était une œuvre trop complexe pour que son auteur puisse être célébré en même temps que les cérémonies du bicentenaire de la Révolution Française.

On lui suggéra même que s'il voulait célébrer Montesquieu, les occasions ne manquaient pas pour l'évoquer^[10]. En somme, il n'avait qu'à le faire lui-même.

VI – Alors allons-y, évoquons le ! puisque l'occasion se présente.

S'il est encore permis d'admirer, faire l'éloge des morts permet au moins de ne pas accabler d'admiration les vivants. Rassurez-vous Madame le Bâtonnière, je n'essaierai pas de vous convaincre aujourd'hui qu'il faut faire à nouveau valser les cercueils au Panthéon. Cela ne m'appartient pas.

Non. Si j'ai eu l'imprudence de *ramener l'ombre* ^[1] d'un géant à cette rentrée solennelle, c'est simplement pour le plaisir d'entendre l'écho lointain d'un vieux discours de rentrée. Un discours qui continue à nous parler, par delà les siècles, les changements de régimes politiques et les ruptures technologiques.

Aujourd'hui, Montesquieu est de ces choses faussement familières qu'il paraît évident d'admirer, sans vraiment savoir pourquoi. C'est une statue sur la place des Quinconces qu'on ne voit plus à force de passer devant, c'est le souvenir d'un visage sur un ancien billet de banque qui passait de main en main avant de disparaître.

Alors, derrière les statues et les portraits, il y a le géant littéraire, celui qui a inspiré les philosophes, les juristes, les sociologues et les économistes. Celui qui, partant du constat simple que tout homme qui a du pouvoir est tenté d'en abuser et qu'il continue jusqu'à ce qu'il trouve des limites, a dégagé des idées qui ont servi de socle à notre démocratie et à nos principes fondamentaux.

Mais ce Montesquieu-là est devenu la chose des savants, des érudits modernes, de ceux qui ont encore le temps, le luxe, de réfléchir. Pourtant, Montesquieu est de ceux qui n'appartiennent à personne et qu'il appartient à chacun de s'approprier en allant y puiser ce qui l'intéresse au dictionnaire de la sagesse universelle.

Et tant pis, si on n'a plus le temps de lire son œuvre en entier.

Lui-même, lors de la publication de l'Esprit des Lois, il se doutait déjà un peu qu'il serait plus approuvé que lu.

VII - Alors c'est plutôt vers l'homme de La Brède que se tourne mon admiration de modeste avocat pressé par le quotidien.

Vers cet homme qui se sent aussi bien parmi les paysans auprès desquels il a grandi qu'avec l'élite des salons parisiens. Celui qui a regardé les gens vivre et qui a vécu avec eux, en France et ailleurs, pour tenter d'en dégager des principes.

Le penseur ancré dans la terre, qui a vécu en écrivant des livres et en vendant du vin. Le croyant qui ne se soucie pas tant de savoir si la religion est vraie, mais dans quelle mesure elle aide les hommes à vivre et contribue à modérer les passions.

Celui qui s'éveille le matin « *avec une joie secrète de voir la lumière du jour, passe la journée avec une sorte de contentement et le soir, quand [il va] au lit, s'endort avec un engourdissement qui l'empêche de réfléchir* »^[12].

Et bien sûr, celui qui manie en expert l'arme de l'ironie pour mieux moquer les esclavagistes, à une époque où ces quais de Bordeaux sont encore pleins de bateaux en partance pour l'Afrique ; ou de retour d'une Amérique qui n'a pas encore entendu la voix tremblante d'Abraham Lincoln^[13].

VIII – Aujourd'hui, les paquebots de luxe ont remplacé les navires négriers. Le voyageur persan qui débarquerait ce soir d'un de ces bateaux amarrés au quai juste à coté du Hangar 14 ne s'étonnerait plus avec amusement des mœurs légères de la Régence.

Que verrait-il, en se promenant à Bordeaux par un soir d'été ?

L'ironie mordante sur un Roi sénile a cédé la place à un cynisme nihiliste qui tient lieu d'esprit. Il verrait des gens se résigner à vivre par procuration, comme des êtres passifs qui s'émeuvent toujours plus devant les histoires qu'ils voient à la télévision.

Il verrait dans leur esprit une émotion chasser l'autre comme une réforme s'ajoute à la précédente au gré des faits divers.

De cette succession infernale, il verrait résulter une sorte d'insensibilité collective et de résignation dont la seule issue semble être une recherche désespérée d'émotions toujours plus fortes, toujours plus extrêmes, dans un engrenage malsain qui conduit à la perversité, à la haine de soi et des autres^[14].

Ce voyageur verrait le despotisme en chair et en os, celui qui bombarde les populations tout près de ses terres d'Ispahan. Il verrait le fanatisme religieux y ressurgir pour étiger en spectacle moderne le meurtre, la torture et la décapitation.

Il aurait mal au ventre. Il ressentirait... du dégoût.

Alors, il sortirait prendre l'air.

Et au hasard d'une promenade sur la place des Quinconces, il croiserait peut être une statue, la statue de celui qu'on appellera toute sa vie le Président Montesquieu, peut-être en souvenir d'un ancien discours de rentrée.

En tendant bien l'oreille, le voyageur pourrait entendre l'écho lointain d'une voix,

une voix à l'accent gascon,

une voix modérée qui le rappelle à un devoir essentiel :

« le devoir de trouver la beauté dans la simplicité des choses quotidiennes, un devoir de gaieté, de sourire, cette gaieté innocente de l'enfance qui ne doit jamais s'effacer^[15] ».

C'est peut-être ça, au fond, la modération de Montesquieu. Et aujourd'hui, le voyageur, comme ces gens pressés qui traversent la place sans le regarder, en ont bien besoin.

REFERENCES & BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- (1) Rebecca Kingston, dans « *550 ans d'histoire du Parlement et du Barreau de Bordeaux* », ouvrage collectif sous la direction de M. Bertrand Favreau. Chawan Editions, Bordeaux, 2012 ;
- (2) Jean Dalat – Montesquieu Magistrat - Tome 1 « *Au parlement de Bordeaux* ». Académie Montesquieu, Archives des Lettres modernes, 1972 Bibliothèque Municipale, Bordeaux ;
- (3) Montesquieu, « *Discours sur l'équité qui doit régler les jugements et l'exécution des lois* ». Œuvres complètes. pp. 185 186 ;
- (4) La formule est de M. Pierre Rétat, « *Discours sur l'équité qui doit régler les jugements et l'exécution des lois* », dans Dictionnaire Montesquieu [en ligne], sous la direction de M^{me} Catherine Volpilhac-Auger, ENS Lyon, septembre 2013 URL : <http://dictionnaire-montesquieu.ens-lyon.fr/fr/article/1376472546/fr;>
- (5) Montesquieu, Pensées. Cité par M. Alain Juppé dans « *Montesquieu, le moderne* », Editions Perrin-Mollat, 2^{ème} édition, Bordeaux, 2015. ;
- (6) L'expression est de M. Jean Dalat – Montesquieu Magistrat – Tome 2 « *L'homme en lutte avec ses contradictions* »; Académie Montesquieu. Archives des Lettres modernes. 1972, Bibliothèque Municipale, Bordeaux ;
- (7) Formule employée par Jean Le Rond d'Alembert dans son « *Eloge de M. Le Président de Montesquieu* », 1772 ;
- (8) <http://www.leparisien.fr/societe/les-cercueils-de-deux-illustres-resistantes-entreront-au-pantheon-vides-13-03-2015-4600959.php>
- (9) Jean Bart « *Révolution française* », dans Dictionnaire Montesquieu [en ligne], sous la direction de Catherine Volpilhac-Auger, ENS de Lyon, septembre 2013. URL : <http://dictionnaire-montesquieu.ens-lyon.fr/fr/article/1367163329/fr;>
- (10) Question écrite n° 06961 de M. Jacques Habert (Français établis hors de France - NI) publiée dans le JO Sénat du 09/11/1989 - page 1821 et Réponse: Premier ministre publiée dans le JO Sénat du 30/11/1989 - page 1990 ;
- (11) L'expression est empruntée à M. Jean d'Ormesson, « *Discours de réception à l'Académie Française* », 6 juin 1974, Paris.
- (12) Montesquieu, Pensées. Cité par M. Alain Juppé dans « *Montesquieu, le moderne* », Editions Perrin-Mollat, 2^{ème} édition, Bordeaux, 2015 ;
- (13) Sur ce thème, voir l'éloge prononcé par M. Felix de Belloy à la rentrée solennelle 2004 du Barreau de Paris ;
- (14) L'expression est librement inspirée du souvenir d'un discours de rentrée de M. Bernard Ramanantsoa, 2012, Paris ;
- (15) *Ibid.*